

**DECISION N°2022-213**  
**relative à la composition du comité d'experts spécialisé**  
**"CES Valeurs sanitaires de référence"**

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,**

---

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2020-2.03 du 25 juin 2020 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 16 juin 2020 ;

Vu la décision n°2020-125 du 30 juin 2020 relative à la composition du comité d'experts spécialisé « Valeurs Sanitaires de Référence » ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 17 novembre 2020.

**DECIDE :**

**Article 1 :** La durée du mandat des membres du comité d'experts spécialisé « Valeurs Sanitaires de Référence » est prolongée de 8 mois pour prendre fin le 31 août 2024.

**Article 2 :** Suite à la démission de Mme BOTINEAU Céline le 22 novembre 2022, la composition du comité d'experts spécialisé « Valeurs Sanitaires de Référence » placé auprès de l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour la durée restant à courir du mandat de ce comité d'experts spécialisé est la suivante :

Monsieur MICHIELS Fabrice, président  
Madame MAITRE Anne, vice-présidente  
Monsieur BELZUNCES Luc  
Madame BISSON Michèle  
Madame CHEVALIER Anne  
Monsieur CLINARD François  
Madame EL GHISSASSI Fatiha  
Monsieur EMOND Claude  
Monsieur GARNIER Robert  
Madame HOET Perrine  
Monsieur HOGVEEEN Kevin  
Madame IWATSUBO Yuriko

.../...

Monsieur LIRUSSI Frédéric  
Monsieur MULTIGNER Luc  
Madame NIKOLOVA-PAVAGEAU Nadia  
Monsieur OURY Benoît  
Monsieur SCHROEDER Henri  
Monsieur SORG Olivier  
Monsieur THIREAU Jérôme  
Madame WENDREMAIRE Maeva

**Article 3** : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 29 novembre 2022

Le Directeur Général

Pr Benoît VALLET